

L'ANNÉE BLANCHE, pas pour la recherche !

Leur blouse est blanche, mais cette année ne doit pas être une année blanche pour les chercheurs ! Vos dons versés en 2018 restent défiscalisables à hauteur de 66% sur votre impôt sur le revenu. Le prélèvement à la source ne change donc rien. Au printemps 2019, vous devrez inscrire dans votre déclaration de revenus les dons effectués durant l'année 2018.

La réduction d'impôt correspondant aux dons effectués en 2018 sera restituée au contribuable en 2019 par une déduction du montant de votre impôt ou par un remboursement selon votre situation.

Besoin d'être encore rassuré ? www.francegenosite.org taper « prélèvement à la source » dans le module de recherche.



ENSEMBLE

Accélérons les battements de la Recherche

Faites votre don par internet : www.fondacoer.com pensez-y avant le 31 décembre !

BULLETIN DE SOUTIEN



BULLETIN À COMPLÉTER ET À RENVOYER AVEC VOTRE CHÈQUE

à l'ordre de la Fondation Cœur et Artères en utilisant l'enveloppe retour sans l'affranchir ou à :
Fondation Cœur et Artères - 6, Rue Jean Roisin - 59000 LILLE

OUI, je soutiens la recherche contre les maladies du cœur par un don de :

- 30€**, et mon don me reviendra réellement à 10€ après déduction fiscale
- 50€**, et mon don me reviendra réellement à 17€ après déduction fiscale
- 100€**, et mon don me reviendra réellement à 34€ après déduction fiscale
-€ (Montant à votre convenance)
- Je joins un chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Fondation Cœur et Artères
- Par carte bancaire

_____|_____|_____|_____|_____|_____|
Noter les 3 derniers chiffres inscrits au dos de votre carte

Date d'expiration : ____/____

Date :
Signature :

(Mentions obligatoires)

Nom* :
Prénom* :
Adresse* :
Code postal* :
Ville* :
Téléphone :
Email :

* Mentions obligatoires

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations en écrivant à la Fondation Cœur et Artères. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres organismes. Si vous ne le souhaitez pas vous pouvez cocher la case ci-contre